

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/01/2019

Présents : Alexia, Amandine, Anaïs, Eric, Lata, Myriam, Virginie

Représentés : Ben, Leslie

Précision : Les points à l'ODJ n'ont pas fait l'objet de votes mais de décisions consensuelles.

### ODJ :

-Samu social

-Création d'un cours dans le secteur Alesia

-Création d'une permanence Pôle français au local

-Memento loi Asile Immigration

-Projet Solitarité

Lettre ouverte au président de la Croix-Rouge

Assemblée Générale, rapport d'activité, guide du bénévole, newsletter et pôle communication

Autres points abordés :

- manif 2 février

- projet ecole alsacienne

guide du bénévole,

rapport d'activité, implication des membres des poles dans le pole communication, newsletter

Projet solitarité de Farid avec les apprenants des cours de français de Barbès. Il vous en parlera jeudi

Je souhaiterais rajouter à l'ODJ la rencontre avec le samu social.

Signature texte MNA-la croix rouge

⇒ Signature ok, on

### Samu Social :

Deux formateurs du Samu Social nous ont contacté pour rencontrer le BAAM.

On ne sait pas ce qu'ils attendent de cette rencontre, toutefois plusieurs pôles sont d'ores et déjà intéressés pour y participer. Il est proposé que la rencontre soit proposée à toutes les personnes des pôles intéressées. Elle est prévue le lundi 21 janvier à 18h30 au local.

Afin de préparer ce rendez-vous, une réunion de préparation doit être programmée. Un doodle doit être mis en place.

## **Création d'un cours dans le secteur Alesia :**

Deux lieux de cours ont été créés à Montparnasse et Alesia, où il y a trois cours par semaine. Actuellement, la fréquentation de ces cours sont au dessus de la jauge des équipements qui les accueillent. La question de créer des cours supplémentaires dans ce secteur, en payant éventuellement un local est posé.

Ce n'est pas la première fois que l'idée de mettre en place une structure similaire à l'école de français de Barbès est proposée.

Virginie rappelle toutefois que l'école de Barbès coûte 7000 euros par an au BAAM.

La question de l'investissement supplémentaire dans des salles pour des formation soulève la question des objectifs politiques du BAAM qui entend ne pas devenir un supplétif des pouvoirs publics.

Il est précisé que toutes les salles utilisée par Barbès ne sont pas payantes.

Il est donc proposé d'évaluer dans un premier temps les possibilités concernant l'ouverture de créneaux supplémentaires afin qu'il y ait des cours sur les cinq jours de la semaine. Les propositions accompagnées de devis sont les bienvenues.

Concernant la surfréquentation des cours en général, la question de l'orientation des apprenants vers les structures institutionnelles se posent. A partir de quand et de quelle manière y sont ils orientés ?

Il n'est pour l'instant pas possible de fournir une réponse à cette question parce que la pratique n'est pas homogène parmi les profs.

Etant donné la mise en place du pôle communication, et en lien avec **le projet Solitarité**, il est décidé de produire une vidéo qui serait un reportage sur les activités du BAAM, et notamment la surfréquentation des cours de français. Il est possible de préserver l'anonymat des personnes en filmant les apprenants de dos pendant les ateliers.

Cela permettrait de communiquer et d'illustrer la situation de non accueil que nous dénonçons.

Etant donné que la prochaine réunion du pôle français a lieu le 17 janvier et qu'il est déjà prévu que des personnes du pôle communication y passe pour aborder d'autres points, l'équipe vidéo, déjà mobilisée par le projet Solitarité, puisse s'y rendre pour aborder la mise en place des tournages.

L'objectif du projet Solitarité est de recueillir la parole des migrant·e·s pour qu'ils·elles disent comment ils·elles se sentent accueilli·e·s. Le projet a déjà commencé en lien avec les apprenants de l'Ecole Barbès.

Dans le cadre de ce nouveau projet (Solitarité + reportage) il est demandé aux pôles d'archiver les mails et les courriers émanant des institutions.

## **Création d'une permanence pôle de Français au local :**

Il s'agirait d'une permanence ayant lieu une fois par mois, dans l'après midi qui précède la réunion de pôle et qui permettrait aux profs de français de se rencontrer, ou de venir poser des questions, ou de récupérer du matériel.

Le C.A est d'accord pour la création de cette permanence, et la mise en place en sera discutée à la prochaine réunion de pôle des profs de français.

### **Memento loi Asile Immigration :**

Il s'agit d'une demande de professeurs de français pour que le pôle juridique face un memento sur la nouvelle loi Asile et Immigration concernant en particulier l'obligation de quitter le territoire dès l'intervention de la décision de l'Ofpra.

Il semble en effet très importants que les profs, comme l'ensemble des bénévoles soient informés des nouvelles disposition de la loi asile immigration et notamment des délais de recours.

Le document fait par Laura, de la permanence juridique, portant sur la situation avec les décrets déjà mis en application, sera mis en ligne et partagé via la newsletter.

### **Lettre ouverte au président de la Croix-Rouge :**

Il a été proposé au BAAM de signer ce texte interpellant la Croix Rouge sur les pratiques de non accueil mis en oeuvre vis à vis des Mineurs Non Accompagnés, notamment sur Paris avec le DEMIE, et au regard des valeurs portées par la Croix-Rouge.

Les membres présents sont tous d'accord pour signer ce texte.

### **Assemblée Générale, rapport d'activité, guide du bénévole, newsletter et pôle com :**

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le samedi 23 février au Point Ephémère. Le créneau accordé est de 10h-13h.

Compte tenu de la date, il faudrait que le rapport d'activité soit rédigé pour le C.A du 31 janvier afin de pouvoir être mis en page et envoyé dans des délais convenables aux adhérents en vue de l'AG.

Afin de dynamiser l'Assemblée Générale, il est proposé de ne pas procéder à la présentation approfondie du rapport d'activité (pôle par pôle), pour laisser plus de place aux questions et débats. Il en va de même pour les statuts, dont la rédaction doit être finalisée au C.A du 31 janvier. Le C.A suivant a lieu le 21 février, pour rappel.

Il sera possible de diffuser des vidéos pendant l'AG. A ce jour, diffuser la vidéo courte sur le procès nous semble une bonne introduction.

Concernant le guide des bénévoles, sa mise à jour doit avoir lieu, mais la priorité reste le rapport d'activité, compte tenu des échéances.

Le rapport d'activité doit contenir un retour sur l'activité des pôles. Le fait de faire un retour par thématiques, comme dans le rapport du pôle social, est encouragé.

Il est également proposé d'y adjoindre un rapport moral, portant sur les problématiques rencontrées par les pôles.

Une newsletter doit également être envoyée prochainement (normalement aux alentours du 15 janvier) ; y serait annoncée l'Assemblée Générale. Une page du site doit être rédigée contenant un retour sur la mobilisation contre la loi Asile Immigration. Compte tenu des fêtes, mais aussi d'absence de rédacteurs ayant une connaissance approfondie du BAAM au pôle communication, il

n'est pour l'instant pas possible de produire plus. Ainsi, la participation active des membres du C.A au sein du pôle serait une chose positive pour que celui-ci fonctionne avec plus d'efficacité.

### **Ecole alsacienne :**

Eric nous informe qu'il a été contacté par deux lycéennes de l'Ecole alsacienne, à Paris. Un projet impliquant plusieurs lycéens y est déjà en place, afin de donner des cours à des MNA orientés par l'ADJIE. Une collaboration est en cours de mise en place entre ces lycéennes et le pôle français, afin de les aider dans la mise en place de ces cours. Elles sont en voie d'adhésion au BAAM et c'est à ce titre que le pôle viendrait en appui.

### **Manifestation 2 février :**

Le texte de l'appel national lancé par la Coordination régionale Bretagne -Pays-de-Loire – Normandie solidaire des personnes immigrées nous a été relayé par l'un des adhérents. Il prévoit une manifestation à Rennes le 2 février. D'autres villes verront des manifestations organisées.

Les membres du C.A sont d'accord pour signer cet appel.

A déterminer : organisation d'une manifestation parisienne.

### **Prochain CA le 31 janvier. ODJ :**

- Statuts
- Rapport d'activité.

Etant donné l'approche de l'AG, les deux points semblent prioritaires.